

# Des élections générales particulières

Cahiers > Donnez de la voix

Le 12 mai 2009 | | 1 messages

En principe, les élections régionales du 7 juin ne devraient rien changer au Parlement fédéral et au gouvernement. Mais ce n'est qu'un principe. En effet, après chaque élection, il y a toujours des glissements entre le fédéral, les régions et les communautés.

Et ces élections régionales-ci sont particulières. En effet, dès le début de la campagne, on a commencé à reparler de la future réforme de l'Etat. Cette fameuse réforme de l'état que la Flandre exigeait depuis les élections fédérales... de 2007.

## Petit rappel

En 2007, en Flandre, les néerlandophones avaient voté pour des candidats qui voulaient une réforme institutionnelle du pays. Au Sud, les candidats élus n'étaient pas demandeurs. Résultat : il a fallu des mois pour que l'on puisse trouver un gouvernement qui accepte de gérer cette situation. Et ce gouvernement, dirigé par Yves Leterme n'a tenu que neuf mois. Depuis début 2009, la Belgique a un nouveau gouvernement dirigé par un autre Premier ministre : Herman Van Rompuy. Ce gouvernement doit en principe rester en place jusque 2011. Mais dès le début de la campagne pour les élections régionales, le ton s'est à nouveau durci entre Flamands et francophones.

## Le retour de BHV

Dès le début de la campagne, on a recommencé à parler de BHV. BHV, ce sont les initiales de Bruxelles-Hal-Vilvorde. BHV regroupe les 19 communes bilingues de Bruxelles, et les 16 communes flamandes de Hal et de Vilvorde. C'est un arrondissement judiciaire et un canton électoral.

Dans ce canton électoral, des communes ont décidé d'empêcher la publicité électorale des francophones. Ainsi à Hal, seuls les partis flamands pourront coller leurs affiches sur les panneaux électoraux. Les affiches francophones seront surcollées par des affiches blanches.

D'autres communes de l'arrondissement ont décidé de ne pas installer de panneaux électoraux pour éviter les affiches en français. D'autres communes encore ont distribué des dépliants qui invitent à refuser des tracts électoraux en français dans les boîtes aux lettres. L'Union des Francophones a bien entendu réagi...

## Pourquoi ?

Depuis longtemps, les Flamands veulent couper BHV en deux. D'un côté, les communes de Bruxelles, de l'autre, les communes flamandes tout autour de Bruxelles. Problème. Dans certaines de ces communes en territoire flamand, la majorité des habitants est francophone. Ces communes sont les communes à facilités... Les élus communaux y sont aussi le plus souvent francophones. Mais les conseils communaux se déroulent en néerlandais... Les

bourgmestres de ces communes sont sous la tutelle de la Région flamande, qui ne veut pas les nommer. Les francophones eux, ne sont pas du tout d'accord pas couper BHV en deux.

Il y a bien longtemps que l'on parle de BHV. Cet arrondissement est un peu le symbole de la réforme de l'état que veulent les Flamands. Et là aussi, il faudra bien un jour trouver un accord qui satisfera tout le monde : au Nord et au Sud du pays. Peut-être après les élections régionales ? Le gouvernement fédéral pourra-t-il le faire ?

## **Différents gouvernements**

La Belgique a 3 Régions et 3 Communautés. Lors des élections régionales de ce 7 juin 2009, les électeurs choisiront les députés qui formeront les parlements des régions. Après les élections régionales, on connaît le nombre de sièges que chaque parti a au Parlement. Et on peut former les gouvernements des Régions et des Communautés.

Les partis politiques n'ont pas les mêmes résultats dans les différentes Régions. On peut donc avoir des gouvernements différents en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles.

Ainsi, après les dernières élections régionales de 2004, on avait dans les gouvernements de :

- la Région wallonne et la Communauté française : le PS, le CDH
- la Région de Bruxelles-Capitale : le PS, le CDH, Ecolo, l'Open VLD, le SP.A, le CD&V
- la Flandre (Région et Communauté) : le CD&V, le SP.A, l'Open VLD la Communauté germanophone : le SP (PS), le PFF (MR), parti des Belges de langue allemande

Un parti peut aussi être dans un gouvernement régional et ne pas être au gouvernement fédéral. Ainsi, les Ecolos sont dans le gouvernement bruxellois mais pas dans les gouvernements wallon et fédéral. Un parti peut aussi être au gouvernement fédéral sans être au gouvernement de sa Région. Par exemple, les libéraux francophones sont au fédéral et pas dans les gouvernements wallon et bruxellois.



## **Et les Communautés ?**

Le 7 juin, nous allons renouveler les Parlements et gouvernements des Régions. Mais nous renouvelerons aussi les Parlements et gouvernements des Communautés. Pourtant, que l'on vive en Flandre, à Bruxelles ou en Wallonie, on ne reçoit qu'un bulletin pour la Région. Il n'y a pas de bulletin de vote pour les Communautés

En Flandre, cela paraît normal : Région et Communauté ont fusionné.

En Région wallonne, vous ne votez que pour le Parlement wallon. A Bruxelles, vous ne votez que pour le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale. Et tous les 75 membres du Parlement wallon et les 19 députés francophones du Parlement bruxellois forment ensemble le Parlement de la Communauté française.